

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 octobre 2013

PLFSS 2014 - (N° 1412)

Tombé

AMENDEMENT

N ° AS106

présenté par

M. Vercamer, M. Morin, M. Richard et M. Tahuaitu

ARTICLE 37

A l'alinéa 4, substituer à l'année :

« 2017 »,

l'année :

« 2016 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Les enjeux et les incertitudes nombreuses qui entourent cette expérimentation justifient qu'un premier bilan soit présenté au Parlement dans les deux années qui suivent l'adoption de cette disposition.